

*L'ajournement**[Traduction]*

L'ÉNERGIE—LES PERSPECTIVES DE REMISE EN SERVICE DE LA RAFFINERIE DE COME-BY-CHANCE—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. John C. Crosbie (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, la circonscription de Saint-Jean-Ouest est restée sans député pendant 14 mois et, le 2 novembre, la circonscription étant de nouveau représentée, j'ai posé une question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Gillespie) au sujet de la raffinerie de pétrole de Come-by-Chance. Il s'y trouve une raffinerie de pétrole, comme le savent les députés, représentant un investissement de quelque 250 à 300 millions de dollars. En février dernier, elle a déclaré faillite, et la raffinerie ne sert plus depuis la fin de février, par suite de quoi 600 personnes sont sans emploi.

Le gouvernement du Canada a quelque chose à voir avec cette raffinerie parce que les contribuables canadiens ont financé le quai à Come-by-Chance à raison de quelque 20 millions de dollars, somme qui est encore due au gouvernement.

Au début de mars, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a dit qu'à sa demande Pétro-Canada étudiait si elle pourrait être intéressée à acquérir le complexe et qu'elle avait engagé des experts-conseils pour étudier la situation et l'en informer. Cette déclaration a été faite au début du mois de mars, il y a quelque huit mois. L'autre jour, j'ai demandé au ministre si on avait reçu le rapport. Il m'a répondu par l'affirmative mais il n'a pu me donner les résultats de l'étude. Le ministre, le gouvernement se préoccupent-ils de la situation à Come-by-Chance? Il semble que non.

● (2200)

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Jamieson) s'est rendu à Come-by-Chance à la fin du mois d'août—Come-by-Chance se trouve dans la circonscription de Saint-Jean-Ouest—afin d'assister à une réunion avec les membres du syndicat. Il leur a déclaré que, selon lui, la raffinerie serait réparée cet hiver et qu'elle serait remise en service pour le printemps. Monsieur l'Orateur, quelles sont les preuves dont nous disposons à ce sujet?

Le 2 novembre, j'ai également demandé au ministre de préciser à la Chambre quelles mesures le gouvernement du Canada envisageait de prendre afin de remettre cette raffinerie en service. Le ministre n'a pas répondu à cette question. Je demande à nouveau quelles mesures le gouvernement du Canada envisage de prendre? Envisage-t-il d'accorder des subventions, d'octroyer des prêts à faibles taux d'intérêt, de conclure une entente à propos de la jetée de Come-by-Chance, de faire de la région une zone franche afin de remettre cette raffinerie en service? Monsieur l'Orateur, quelles mesures le gouvernement du Canada envisage-t-il de prendre?

Telles sont mes questions. Les habitants de Come-by-Chance et les quelque 400 ou 500 employés attendent les réponses et ils espèrent que la raffinerie sera réouverte afin qu'ils n'aient pas à déménager en Alberta ou dans d'autres régions du Canada.

A mon avis, en adoptant une attitude aussi blasée à propos des questions qu'on lui pose sur la situation à Come-by-Chance, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources

se montre à la fois cruel et insensible. L'autre jour, le ministre a déclaré que personne n'avait fait de démarches auprès de lui et qu'il ne savait pas si un groupe quelconque avait fait des démarches auprès du gouvernement du Canada afin de savoir si celui-ci était prêt à prendre des mesures pour la remise en service de la raffinerie. Permettez-moi maintenant de dire à l'honorable ministre que le plus important créancier, la société Ataka, à qui l'on doit quelque 250 ou 300 millions de dollars, a fait des démarches auprès de certains ministres fédéraux pour savoir si le gouvernement envisageait de prendre quelques-unes des mesures auxquelles j'ai fait allusion. Cette société a fait des démarches auprès du ministre des Finances (M. Macdonald)—et je suggère au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources de consulter son collègue—pour savoir si une subvention ou un prêt pourrait être fait ou si des mesures pourraient être prises. Le ministre a déclaré que cela était fort peu probable et que, à son avis, la raffinerie ne serait pas remise en service et qu'il faudrait liquider cette affaire. Telle fut l'attitude du ministre des Finances.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures qui représente la province de Terre-Neuve au cabinet, a adopté la même attitude. Je demande maintenant au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources ou à son représentant, de dire à la Chambre, aux habitants de Terre-Neuve, à ceux de Come-by-Chance et à ceux de Saint-Jean-Ouest, quelles mesures, le cas échéant, ils sont disposés à prendre pour aider le créancier japonais ou tout autre groupe à relancer l'activité de la raffinerie, pour éviter que ces installations ne se détériorent à jamais. En ce moment, le premier prêteur ou créancier les garde inactives et elles vont se détériorer. Quelque 500 personnes ont perdu leur emploi. Que va faire le gouvernement du Canada? Est-ce que celui-ci, par la voie du ministre des Finances, estime que la raffinerie doit être effacée et oubliée? Ou bien songe-t-il à aider à la relance de cette usine?

C'est là une industrie que Terre-Neuve peut difficilement se permettre de perdre. Peut-être que ce serait peu pour l'Alberta, mais pour Terre-Neuve cela représente 500 emplois. Cette industrie ne doit pas disparaître. La population de Terre-Neuve y a investi près de 47 millions de dollars à titre de deuxième créancier, et la population canadienne y a consacré 20 millions de dollars. Le gouvernement du Canada est-il disposé à octroyer une subvention ou un prêt à faible intérêt? Quels sont les résultats de l'étude entreprise par Pétro-Can? Cette société est-elle intéressée à ce projet ou est-ce simplement une autre feinte de la part du gouvernement du Canada?

M. Maurice Dupras (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, il est vrai que le gouvernement canadien s'intéresse beaucoup à la raffinerie de Come-By-Chance. Il l'a démontré en plusieurs occasions, notamment quand il a aidé à construire un quai et chaque semaine quand il se renseigne sur la situation qui existe à Come-By-Chance.

Jusqu'ici, le gouvernement canadien n'a reçu ni demande ni proposition concernant la reprise des activités à la raffinerie de Come-By-Chance. Nous verrions bien sûr d'un bon œil la réouverture de cette entreprise par une firme susceptible de lui apporter l'aide technique et les appuis financiers nécessaires. Mais on comprendra que toute proposition venant d'une société régie de l'étranger soit soumise à l'approbation de l'Agence d'examen des investissements étrangers.